

## Poursuite huissiers de justice /credit a la consommation

## Par AMAT, le 02/03/2011 à 22:25

## Bonjour,

Je suis poursuivi par un huissier concrnant un crédit à la consommation que je n'ai pas soldé. Suite à des incidents de paiement en 2004/2005, prélèvements supendu de leur part, aucun courrier de relance adréssé.

Aujourd'hui depuis Janvier un huissier me contact par télèphone, concernant ce crédit; Me fait par dune signification d'ordonnance en Février 2011, me fait par qu'un premier contact à eu lieu en février 2008, le dépot dans ma boite au lettre qu'il précise d'une signification de requête et d'ordonnance d'injonction de payer, courrier jamais recptionné.

Que dois-je faire aujourdh'ui. après autant d'années sans relance Merci pour votre aide

Par mimi493, le 02/03/2011 à 23:46

Demandez la copie de l'acte exécutoire qu'il prétend avoir, en LRAR